



**Réunion du Bureau Directeur
Du 31 mars 2021 en Visio conférence**

Présents :

Jean-Marie Bécrot, Gilles Cousin, Eric Freling, Cédric Ibatici, Paul Pesin, Pascal Poidevin et Olivier Cambraye.

Excusés :

Patrice Carpentier et Michel Corniaux.

A ce jour, dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire, les bureaux du District Aisne sont fermés et le personnel est en chômage partiel jusqu'au 30 avril 2021, les clubs peuvent questionner les services du District via la boîte mail secretariat@aisne.fff.fr.

Infos :

- Le personnel du District se trouve en situation de chômage partiel selon les mêmes dispositions jusqu'au 30 avril 2021.
A date, la perspective, par le gouvernement, d'une reprise progressive des activités à partir de la mi-mai, pourrait permettre une reprise des activités professionnelles à temps complet ou à temps partiels pour préparer les animations de fin de saison.
Dans ces conditions les plus favorables, le personnel serait invité à une reprise le mardi 4 mai 2021 de l'activité professionnelle en débutant par une période de prise de congés pour ceux à solder avant le 31 mai 2021.
- Le Bureau Directeur est attentif à la diffusion des informations sur le PassSport financé par l'état et les collectivités qui correspond à une aide financière destinée à prendre en charge une partie des frais liés à la pratique d'une activité annuelle de loisirs. Jean-Marie Bécrot est en contact avec un représentant de la CAF sur le dispositif qui sera en vigueur pour la rentrée de septembre 2021 à destination des enfants de moins de 15 ans en fonction d'un quotient familial.
Une diffusion la plus large auprès des clubs sera réalisée dès la connaissance des modalités.

- Mail du 27 mars 2021 concernant un pré-projet de fusion entre le SC Montaigu et le FC Festieux : réponse faite par le Directeur administratif sur la procédure à respecter, à savoir transmission du projet de fusion contenant le programme de développement et d'éducation sportive (encadrement technique, dirigeants, arbitres, effectifs) du club issu de la fusion (club nouveau ou club absorbant) avant le 15 mai 2021 au District pour avis et transmission à la Ligue.
- Mail du 29 mars de l'US Rozoy sur serre concernant la réponse faite sur la non possibilité de faire participer les joueuses U16F en compétitions séniors.
 - o L'article 73 des règlements fédéraux de la FFF stipule que « les joueuses U16 F et U17F peuvent pratiquer en Senior F dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des Ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.
 - o L'article 32 des règlements particuliers de la Ligue précise : « Qu'il est fait application des articles 70 à 75 des RG de la FFF à l'exception des U16F qui ne peuvent pas pratiquer en seniors dans les compétitions de ligue et de district et des U17F qui peuvent pratiquer dans la limite de trois sous réserve d'examen médical.
 - o Le Président du District fera une évocation lors du prochain conseil de Ligue pour permettre une modification dans la rédaction des prochains règlements sur le foot féminin de la Ligue afin d'obtenir une dérogation sur les compétitions féminines à 8.
- N'ayant pu réaliser la détection U13 pôle espoirs en mars sur les installations de la ville de Laon, suite à un avis défavorable du Préfet de l'Aisne, le rassemblement a été planifié le mercredi 28 avril 2021 à Laon, voir au Centre Technique à Amiens ou au Pôle espoirs de Liévin afin de permettre une représentation pour la ½ Finale du concours prévue le samedi 8 Mai 2021 à Liévin.
- Infos de la FFF : perspective du 1^{er} tour de la Coupe de France le 28 août 2021.

Statistiques licences 2020/2021 :

Le nombre de licenciés sur la saison est de 16 701 licences contre 17 992 la saison précédente, soit -7.06%.

La baisse des licenciés est de 9.17% pour la Ligue des Hauts de France avec un district le moins impacté à hauteur de -6.93% et le plus impacté à -12.40%.

Par catégorie :

- Stabilité chez les seniors
- Baisse de 10.83% chez les jeunes à 11
- Baisse de 24.82% en foot à effectif réduit
- Augmentation de 33.33% chez les seniors féminines
- Baisse de 3.78% en critérium loisir
- Baisse de 1.56% chez les dirigeants
- Baisse de 21.92% pour les arbitres et stabilité pour les licences éducateurs

Situation financière :

Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées.

Le Bureau donne mission au Trésorier afin de réaliser une analyse sur la situation financière du District afin d'envisager un accompagnement financier sur une partie des engagements des clubs pour la saison 2020/2021 à valoir sur 2021/2022.

Campagne ANS 2021 :

Pour le district et les clubs, l'ouverture de la campagne est fixée début avril et la date butoir pour la saisie dans le compte asso au 31 mai 2021.

Le bilan des actions subventionnées en 2020 devra être fourni pour le 30 juin 2021.

Le Directeur administratif a participé au séminaire à destination des clubs organisé par la FFF le 25 mars 2021.

Aide Directe du Conseil Départemental 2021/2022 :

Le Département reconduit pour 2021 la subvention que les clubs ont pu obtenir au titre de ce dispositif en 2020.

Les clubs n'ayant pas déposé de demande en 2020 se verront attribuer une subvention forfaitaire de 200 €.

Dans tous les cas, il appartient aux clubs de compléter et de retourner au District l'imprimé pré-rempli.

Chaque club a été invité à renvoyer son dossier complet (imprimé renseigné, daté et signé + RIB) au District avant le 3 avril 2021.

L'objectif pour 2021 est de faire en sorte que chaque club puisse bénéficier de l'aide directe.

Une action de communication a été réalisée sur le site et les boîtes mail officiels des clubs. Un point d'étape sera réalisé semaine 14.

Recrutement BMF en apprentissage :

Malgré la situation compliquée compte tenu de la situation sanitaire de la saison 2020/2021, l'expérience menée sur le recrutement d'un apprenti en formation BMF est très satisfaisante.

Le Bureau Directeur donne son accord pour le recrutement de deux d'apprentis en formation « BMF en apprentissage » pour la saison 2021/2022, un pour le nord du département et un autre pour le sud du département afin d'accompagner les clubs sur le foot animation à partir du 1^{er} septembre 2021.

La communication sur le site du DAF et sur Facebook sera réalisée à partir du 6 avril 2021 pour un dépôt des candidatures (lettre de motivation, CV et dossier de candidature à l'entrée en formation) avec une échéance au 30 avril 2021 afin de planifier les entretiens avant le 10 mai 2021.

Le dépôt des dossiers est à réaliser pour le vendredi 14 mai 2021 et les tests d'entrée en formation sont planifiés le mardi 1^{er} juin 2021 à Amiens.

Actions :

- Pratiques diverses :

Prolongation des actions départementales « **quinzaine du footgolf** » mise en place pour les catégories U8 (F) à U13 (F) et « **quinzaine du futnet** » (tennis ballon) pour les catégories U14 (F) à U18 (F) sur la période d'avril.

Planning des commissions :

Depuis la suspension des compétitions, les Présidents de commission ont été invités à poursuivre leurs échanges et animer leur commission sous forme de visioconférence via starLeaf. La demande de planification de la visio étant à faire auprès du Directeur Administratif.

Planning des commissions :

- Formation Initiale des Arbitres

La formation Initiale en Arbitrage à distance en visio conférence a permis aux 8 candidats à l'arbitrage une réussite à l'examen théorique.

- Commission féminine :

La commission féminine se réunira le 8 avril 2021 à 18 heures en visio conférence afin de débiter une phase de réflexion sur une projection de fin de saison.

Prévision du prochain Comité Directeur :

Un prochain Comité Directeur est programmée le samedi 24 avril 2021 en visio ou début mai en présentiel selon l'évolution des conditions sanitaires et les perspectives de reprise des activités sportives.

Le bureau Directeur se réunit sous forme de visio conférence chaque semaine et diffuse le compte rendu sur le site internet du DAF afin de communiquer sur les travaux en cours et les décisions prises à destination des clubs et de leurs licenciés.

Le Président

Pascal Poidevin